

plus élevés et les plus délicats de l'âme humaine, inclinations et sentiments qui s'imposent, ce nous semble, à toute législation chrétienne. Il y a plus, nos très chers frères, l'Eglise a, pour ainsi dire, consigné dans l'inhumation si touchante des corps de ses enfants, sa foi en l'immortalité de l'âme et en la résurrection de la chair, en même temps que son respect profond pour les dépouilles mortelles que sanctifièrent ses augustes sacrements.

Rien d'étonnant, par conséquent, que l'impiété se soit attaquée à cette pratique pieuse et pleine de mystères, qu'elle l'ait combattue, et ait cherché à la faire disparaître graduellement.

Car ne nous faisons pas illusion, si des hommes de bonne foi ne voient dans la crémation qu'une question scientifique et économique, il est certain, comme en conviennent, du reste, ses plus ardents propagateurs, que ce système est né d'une pensée hostile à la foi chrétienne, à la spiritualité et à l'immortalité de l'âme. C'est la remarque de Son Eminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, dans une lettre à son clergé, en date du 24 février 1890. — " Les doctrines professées par les hommes qui cherchent à mettre cet usage en honneur, dit-il, étaient un motif pour rendre une pareille tentative suspecte aux fidèles. Ce sont, en effet, le plus souvent des hommes ouvertement affiliés à la franc-maçonnerie, ou du moins qui ne se tiennent pas suffisamment en garde contre l'influence des sectes condamnées par l'Eglise, ni contre la séduction des erreurs répandues dans la société contemporaine par le naturalisme sous prétexte de progrès scientifique. D'ailleurs, à plus d'une reprise, les ennemis de la religion ont hautement déclaré que le grand avantage de l'incinération serait d'éloigner le prêtre des funérailles, et de remplacer les funérailles chrétiennes par les obsèques civiles." Son Eminence ajoute : " Les païens brûlaient les cadavres de leurs morts, et c'est cette coutume païenne que l'on voudrait ramener au milieu de nous, sans songer que l'on fait reculer notre société de dix-neuf siècles en arrière."

Nous ne craignons pas de l'affirmer, l'introduction de cette